



HAL
open science

Revenir vivre dans une île : un retour entre exaltation et désillusion. Réflexions à partir des îles de Raiatea, Rurutu et Tubuai (Polynésie française)

Sarah Bernard, Nathalie Bernardie-Tahir

► To cite this version:

Sarah Bernard, Nathalie Bernardie-Tahir. Revenir vivre dans une île : un retour entre exaltation et désillusion. Réflexions à partir des îles de Raiatea, Rurutu et Tubuai (Polynésie française). CIST2020 - Population, temps, territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2020, Paris-Aubervilliers, France. pp.14-18. hal-03114144

HAL Id: hal-03114144

<https://hal.science/hal-03114144>

Submitted on 18 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revenir vivre dans une île : un retour entre exaltation et désillusion. Réflexions à partir des îles de Raiatea, Rurutu et Tubuai (Polynésie française)

AUTEURES

Sarah BERNARD,
Nathalie
BERNARDIE-TAHIR

RÉSUMÉ

En Polynésie française, les mobilités sont anciennes et le territoire dans son ensemble n'a cessé de se restructurer à partir de grands schémas de mobilités qui se sont succédés dans le temps. La circulation migratoire illustre les mobilités précoloniales, puis la centralité de Tahiti structure le territoire colonial et, plus récemment, en 2012, les analyses démographiques révèlent qu'un certain nombre de petites îles périphériques semblent se repeupler au détriment de Tahiti, notamment d'habitants polynésiens de retour sur leurs terres. À partir d'entretiens réalisés sur quatre îles (Rurutu, Tubuai, Raiatea-Tahaa et Tahiti), l'objectif de cette communication est de présenter, dans toute sa diversité, les trajectoires de vie et les modes de vie des habitants afin de comprendre en quoi le retour dans l'île d'origine mêle exaltation d'un projet de vie et désillusion du retour.

MOTS CLÉS

îles, Polynésie française, migrations de retour

ABSTRACT

In French Polynesia, mobilities have existed for a long time and the territory as a whole has always restructured itself on the basis of large patterns of mobility that have followed each other over time. The migratory circulation depicts pre-colonial mobility, then colonial territory is structured by the centrality of Tahiti and more recently, in 2012, demographic analyses reveal that a number of small peripheral islands seem to be repopulating at the expense of Tahiti, mostly due to Polynesian inhabitants returning to their lands. Based on interviews conducted on four islands (Rurutu, Tubuai, Raiatea-Tahaa and Tahiti), this communication presents the life trajectories and lifestyles of their inhabitants in order to understand why the return to their island of origin lays between the exaltation of a life project and the disillusionment of their return.

KEYWORDS

Islands, French Polynesia, Return migration

Les recherches en archéologie ainsi que l'étude des mythes et légendes par de nombreux sociologues, géographes et ethnologues ont désormais montré que les mobilités océaniques précoloniales s'apparentaient à des circulations, voire à un périple (Bambridge, 2004) intégrant des liens culturels, historiques et politiques entre des personnes et un territoire d'origine et l'idée d'un retour à ce même lieu de référence.

À partir des premiers contacts avec les Européens, l'espace océanien dans son ensemble, soumis à de nouvelles pressions inédites, se réorganise et impose une restructuration des mobilités traditionnelles. En Polynésie française, l'effacement du lien avec l'île d'origine, considéré par Bambridge comme l'expression d'une « déterritorialisation des mobilités » (*ibid.*) est particulièrement visible à plusieurs échelles. La Polynésie dans son ensemble a connu un solde migratoire positif mais c'est principalement l'île de Tahiti qui a vu sa démographie croître, avec l'arrivée massive de métropolitains ou d'étrangers, auxquels se sont ajoutés un grand nombre de Polynésiens venus des différents archipels pour y travailler (Rallu, 1980). L'implantation du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) au début des années 1960 marque l'apogée de cette centralisation. La démographie de l'île ne cesse d'augmenter, la croissance s'accélère et Tahiti s'impose comme le centre économique et politique du territoire (Merceron & Morschel, 2013). Ce processus de centralisation marque, dans le même temps, la marginalisation démographique des autres îles polynésiennes, dès lors considérées comme « périphériques » ou « secondaires ». Si le processus de centralisation est indéniable en Polynésie française, plusieurs chercheurs invitent à relativiser ce discours qui oblitère « l'existence de flux inverses et de mobilités à plusieurs échelles de temps mais aussi diverses échelles d'espaces » (Pestana & Pantz, 2015), quand d'autres rappellent le rôle fondamental des diasporas dans le dynamisme des îles

(Bertram & Watters, 1985) et les nombreuses mobilités qu'elles animent. Par ailleurs, en Polynésie française, la question foncière demeurant un enjeu central où les terres sont réputées appartenir à telle ou telle famille (Bambridge & Neuffer, 2002), les populations ont toujours conservé un lien physique ou virtuel avec ces espaces d'origine : elles y reviennent, elles les intègrent au patrimoine familial en respectant les principes de l'indivision et, plus récemment, elles communiquent *via* les nombreux modes de télécommunication qui se sont progressivement développés.

Depuis ces dernières années, l'analyse des recensements réalisés par l'Institut statistique de la Polynésie française (ISPF, 2014) révèle un changement dans les dynamiques migratoires du territoire à toutes les échelles. D'une part, la Polynésie connaît un solde migratoire déficitaire qui ne cesse de s'accroître depuis les années 2000, en raison à la fois de la progression du nombre d'émigrants et de la diminution du nombre d'immigrants. D'autre part, les migrations interarchipels s'intensifient, se complexifient et se modifient, au point que ce sont désormais les archipels « périphériques » qui enregistrent des soldes migratoires positifs au détriment de Tahiti où les mouvements centripètes l'emportent désormais (fig. 1 et 2). C'est ainsi que certaines petites îles se repeuplent d'habitants polynésiens de retour sur leurs terres et d'habitants étrangers à l'île, c'est-à-dire de personnes originaires d'une autre île, de métropole ou d'autres pays. Si ce phénomène n'est pas massif et reste fragile (l'analyse du recensement de 2012 infirmant par exemple la croissance précédemment observée aux Marquises), il montre néanmoins l'attrait nouveau pour des zones de marges, attrait pour le moins inattendu dans un contexte de métropolisation. Serait-ce là l'expression de la fin du modèle centralisateur et d'un retour aux périodes précoloniaux chers à Bambridge, ou le reflet d'un nouveau schéma mobilitaire, plus complexe et résolument hybride ?

L'étude menée en Polynésie française s'intéresse à ce « contre-courant » migratoire récent, bénéficiant à des zones de marge représentées ici par certaines îles secondaires ou périphériques, et s'attache à saisir les motivations des habitants qui s'installent dans ces espaces et à analyser les recompositions territoriales corollaires.

Figure 1. Dynamique migratoire en Polynésie française entre 2007 et 2012. Source : Recensement de population 2012, ISPF-Insee

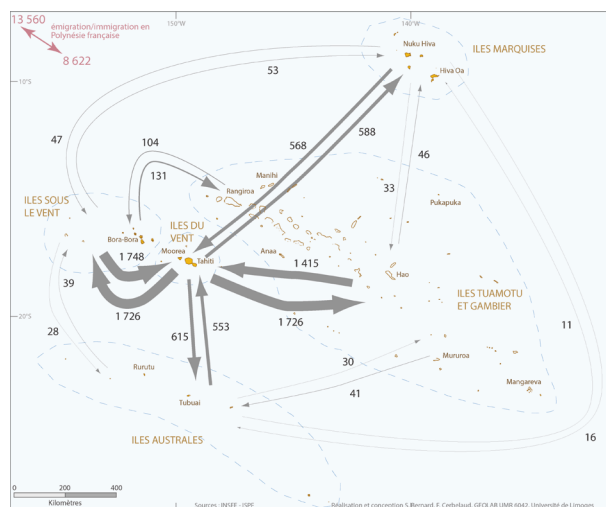
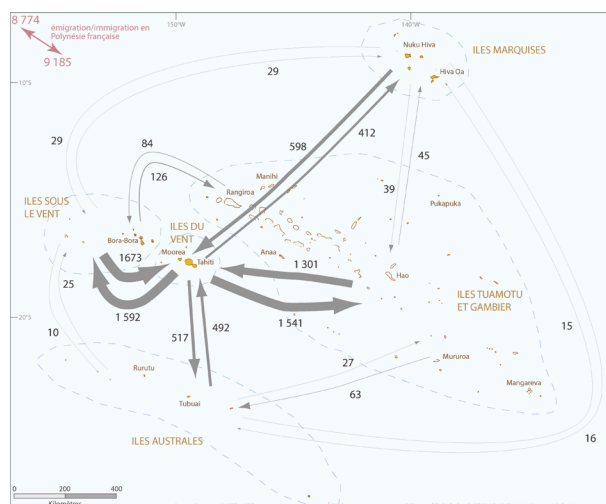
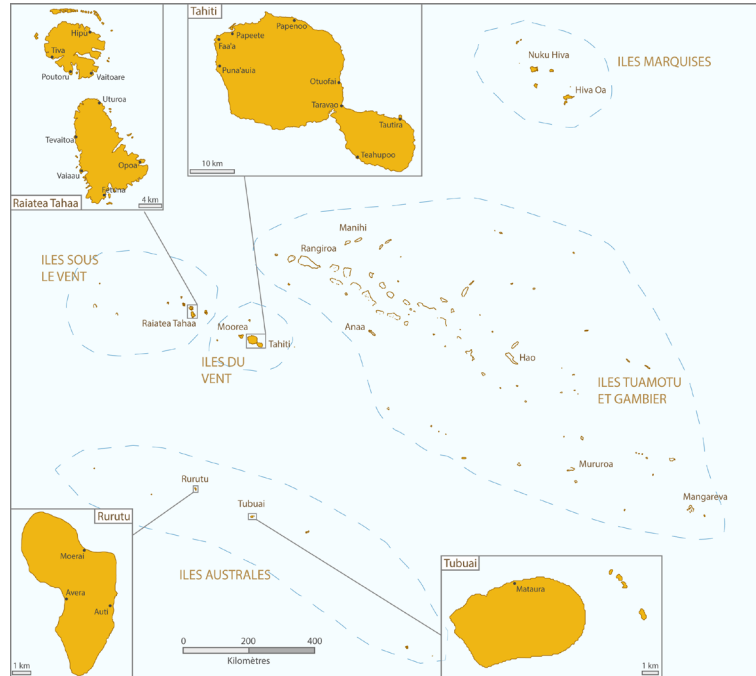


Figure 2. Dynamique migratoire en Polynésie française entre 2012 et 2017. Source : Recensement de population 2017, ISPF-Insee



À partir de 55 entretiens réalisés sur les quatre îles de Rurutu, Tubuai, Raiatea-Tahaa et Tahiti (fig. 3), cette communication se focalisera sur un des types de profil rencontrés : les Polynésiens de retour sur leur île. L'objectif est de rendre compte des trajectoires de vie de ces « revenants » (Richard *et al.*, 2015), des raisons du retour ainsi que des modes de vie (re)construits à l'arrivée sur l'île, afin de comprendre en quoi le retour dans une île mêle de manière intime exaltation d'un projet de vie et désillusion du retour.

Figure 3. Terrains d'enquêtes réalisés en 2017 et 2018. Réalisation : Cerbelaud, Bernard et Bernardie-Tahir, 2020



1. DES TRAJECTOIRES DE VIE PLURIELLES ET UN RETOUR CHOISI, CONTRAINT...

Comme toutes catégories, celle des « retours » n'est ni homogène, ni figée : elle est composée d'une multitude de personnes aux profils divers qu'il s'agira dans un premier temps d'affiner. Les premiers résultats nous permettent d'aborder cette catégorie par le prisme du lien à l'île (fig. 4). Deux types de liens peuvent être relevés : le premier concerne des personnes ayant un lien matriciel avec l'île considérée comme une « terre mère » (Saura, 2013 : 203), le second regroupe celles qui l'ont construit de manière fortuite. Dans le premier cas, les personnes peuvent être nées sur l'île, y avoir grandi pendant une grande partie de leur enfance ou y avoir séjourné pendant les vacances dans le *fenua* familial. Quelle que soit la situation, elles intègrent dans leur patrimoine des terres familiales héritées depuis une ou plusieurs générations. Dans le deuxième cas, les personnes, non originaires de l'île, y ont effectué un ou plusieurs séjours de quelques mois voire de quelques années (pour les études – stage de fin d'étude, lycée, etc. –, le travail ou le tourisme) et décident de revenir y vivre suite à ces expériences initiales.

Que le lien soit matriciel ou fortuit, le retour peut être un choix, la concrétisation d'un projet de vie. Les personnes non originaires de l'île n'y reviennent pas par hasard mais pour ce qu'elle offre en termes de qualité de vie, d'opportunités de travail ou encore pour retrouver un conjoint ou une conjointe. Pour les personnes ayant un lien matriciel, le retour sera davantage motivé par un certain atavisme, voire la nostalgie de l'île, de l'endroit où l'on a grandi, par la volonté de se rapprocher de la famille, ou tout simplement parce qu'elles s'y sentent chez elles, même s'il n'est pas impossible dans ce cas qu'une opportunité professionnelle en soit l'élément déclencheur. Toutefois, le retour peut également constituer une contrainte, comme par exemple les îliens qui se voient obligés de rentrer pour s'occuper d'un parent en perte d'autonomie, ou ceux qui n'ont pas trouvé de travail ailleurs et dont les ressources financières viennent à manquer.

Dans le cas des liens matriciels, il est difficile pour le chercheur de démêler les raisons relevant de la contrainte ou du libre choix, les deux étant parfois intimement mêlés ou à tout le moins délicats à formuler de manière objective et sincère. Pour la suite de la communication, c'est sur ces profils spécifiques que nous focaliserons notre analyse (encadrés en rouge dans la figure 4).

En revenant sur l'île les individus activent leurs réseaux afin de faciliter leur intégration au sein de la société. Deux réseaux principaux, la famille et la profession, ressortent des entretiens que nous avons menés et peuvent s'avérer d'une aide précieuse pour leur réinstallation. De manière paradoxale, ils peuvent aussi être un frein à l'installation ou à l'envie de rester vivre sur l'île.

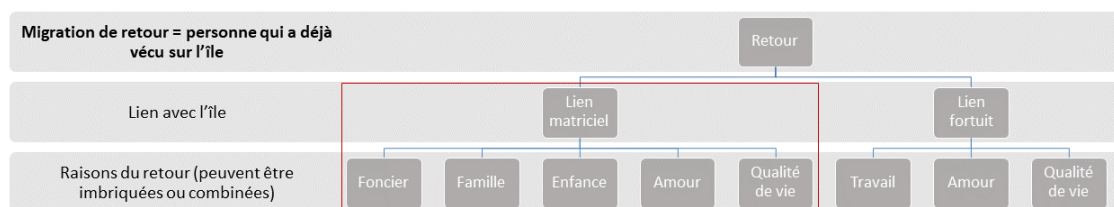


Figure 4. Profils des personnes de retour sur l'île
Source : Entretiens de terrain à Raiatea, Rurutu et Tubuai

2. L'INSTALLATION VIA LES RÉSEAUX FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS

Lorsqu'elles reviennent s'installer sur une île, ces personnes sont généralement attendues. Certaines vont d'ailleurs s'installer plusieurs semaines chez les parents, une tante ou une cousine, en attendant de trouver un logement dans lequel s'établir. Cette période transitoire peut durer plusieurs mois tant il est difficile dans ces îles de Polynésie française de trouver un terrain ou une maison. D'une part, l'indivision familiale rend complexe les ventes de terres (Bambridge & Neuffer, 2002) qui restent disponibles et facilite potentiellement le retour des membres de la famille et leur installation sur l'île. Cette même indivision limite aussi la possibilité de réinvestir ces terrains : un grand nombre d'enquêtés évoquent ainsi les nombreux conflits fonciers familiaux et se résolvent à passer par l'achat de terrains auprès d'une autre famille ou de l'État. Toutefois, pour ambivalent qu'il soit, cet accueil familial facilite grandement l'arrivée sur l'île qui, à l'inverse, constitue un véritable parcours du combattant pour les retours de populations sans attache familiale.

Les individus de retour peuvent également mobiliser les réseaux professionnels pour faciliter leur intégration. Les professions sont variées et peuvent être regroupées dans quatre catégories socio-professionnelles principales : les retraités, les sans activités, les néo-entrepreneurs et les fonctionnaires. Les retraités reviennent chercher la tranquillité et retrouver leur famille après avoir travaillé quelques années à Tahiti ou en métropole. Leur capital économique et leur réseau familial leur permettent de retrouver une place sur l'île. Certains sont des retraités de l'armée et intègrent ou créent à l'arrivée sur l'île des associations d'anciens militaires leur permettant de se retrouver, notamment lors des journées de commémoration. Les personnes qui reviennent sans activités particulières sont une aide précieuse pour s'occuper de la famille (élargie) lorsqu'elles ne se lancent pas dans le néo-entrepreneuriat. D'ailleurs, le retour peut être guidé par cette envie de développer un projet spécifique ou même déclencher le désir de créer sa propre entreprise. C'est ainsi que plusieurs activités ont vu le jour ces dernières années : des activités agricoles fondées sur la reprise d'une exploitation familiale comme celles de la vanille à Raiatea-Tahaa, ou sur la reconversion ou le développement de nouvelles exploitations en agriculture biologique, fédérées par l'association Bio Fetia à Raiatea, ou des activités artisanales comme la valorisation d'une technique de tressage traditionnelle et spécifique à Rurutu par exemple. Enfin, certaines personnes reviennent sur l'île grâce à une opportunité professionnelle leur permettant de travailler dans la fonction publique.

3. FAMILLE ET PROFESSION EN TENSION(S)

Le retour au sein de la famille n'est pas sans conséquence. Sa présence, parfois envahissante, vient déstabiliser une indépendance acquise et appréciée loin de l'île. Ainsi, l'installation sur un terrain familial oblige les habitants à respecter certaines traditions (entretenir le terrain, la maison, participer aux événements de l'île, etc.) au risque d'être mal perçu en cas de non-respect de ces codes familiaux. De même, l'installation des personnes dans la famille les rend redevables durant l'accueil et même après.

Par ailleurs, l'acquisition d'un capital culturel, social et économique lors de leur vie à l'extérieur de l'île différencie les populations de retour des populations locales, et peut engendrer des jalousies. De nombreux enquêtés ont évoqué le sentiment de n'être plus intégrés à la communauté comme ils l'étaient autrefois. De par leurs responsabilités, les fonctionnaires le ressentent tout particulièrement, qui sont régulièrement sollicités en dehors du temps de travail pour régler tel ou tel dossier. Plus globalement, c'est la vie sociale des îles, où « tout le monde est famille », où « tout le monde se connaît » qui vient interroger l'anonymat dans les réflexions des habitants de retour. Ces tensions qui apparaissent ne sont pas sans conséquence sur les sociabilités de ces populations de retour qui sont généralement centrées sur la profession et la famille, restreinte au conjoint(e), enfant(s) et parents.

À la fois territoire d'enfance, de nostalgie d'une époque fantasmée et espace de pression sociale et familiale forte et déstabilisante, l'île d'origine incarne cette tension pour ces Polynésiens de retour et révèle toute la difficulté de revenir s'y installer.

RÉFÉRENCES

Bambridge T., Neuffer P., 2002, « Pluralisme culturel et juridique: la question foncière en Polynésie française », *Hermès*, numéro thématique « La France des Outre-Mers. L'enjeu multiculturel », T. Bambridge, J.-P. Doumenge, O. Bruno, J. Simonin et D. Wolton (coord.), n° 32-33, p. 307-315.

Bambridge T., 2004, « Mobilité et territorialité en Océanie », *L'Information géographique*, 68(3), p. 195-211.

Bertram I.G., Watters R.F., 1985, "The Mirab Economy in South Pacific Microstates", *Pacific Viewpoint*, 26(3), p. 497-519.

ISPF, 2014, Les migrations en Polynésie française entre 2007 et 2012, *Points forts de la Polynésie 01, Papeete*.

ISPF, 2014, Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012, *Points forts de la Polynésie 03, Papeete*.

Merceron F., Morschel J., 2013, « Tahiti et ses périphéries insulaires : formation et crise d'un espace centralisé », *Hermès*, n° 65, P. 56-63.

Pestana G., Pantz J.C., 2015, « Partir pour rester? Les mobilités comme élément de durabilité des territoires de la Nouvelle-Calédonie », in S. Blaise, C. David et V. David (dir), *Le développement durable en Océanie. Vers une éthique nouvelle*, Aix-en-Provence, Presses Université de Provence–Presses universitaires d'Aix-Marseille, p. 313-334.

Rallu J.L., 1980, « Situation démographique de la Polynésie française », *Population*, 35(2), p. 385-415.

Richard F., Dellier J., Tommasi G., 2014, « Migration, environnement et gentrification rurale en montagne limousine », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n° 102-3 [en ligne: doi.org/10.4000/rga.2525].

Saura B., 2013, *Mythes et usages des mythes. Autochtonie et idéologie de la Terre Mère en Polynésie*, Paris–Louvain–Walpole, éd. Peeters.

LES AUTEURES**Sarah Bernard**

Université de Limoges

GEOLAB

sarah.bernard@unilim.fr

Nathalie Bernardie-Tahir

Université de Limoges

GEOLAB

nathalie.bernardie-tahir@unilim.fr